

[Accueil](#) > [Entreprendre à l'Université](#) > [Devenir Étudiant-entrepreneur](#)

Le diplôme Étudiant Entrepreneur (D2E)

Un diplôme qui accompagne le statut d'Étudiant-entrepreneur

Le diplôme d'Étudiant-entrepreneur (D2E) accompagne le statut d'Étudiant-entrepreneur : il permet de mener à bien un projet avec un maximum de sécurité et de visibilité.

À qui s'adresse cette formation ?

Trois profils d'étudiants-entrepreneurs peuvent suivre le D2E, tout type d'activités, et/ou dans l'économie sociale solidaire, création ou la reprise d'entreprise :

Les étudiants en cours d'études autoentrepreneurs ou en micro-entrepreneur qui veulent développer leur activité
Les étudiants en cours d'études qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise
Les étudiants diplômés (minimum bac ou équivalent), qui ont un projet de création ou de reprise. Le D2E leur permet de retrouver un statut social étudiant (sécurité sociale et mutuelle). Les étudiants de moins de 28 ans relèvent de la formation initiale.

Modalités d'accès

Le D2E est **exclusivement ouvert aux étudiants** et jeunes diplômés **ayant obtenu le statut national étudiant-entrepreneur** auprès du Pôle Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (Pépité oZer). Le comité d'engagement du Pépité oZer, attribue le statut national étudiant-entrepreneur, sur la base d'un dossier et d'une audition du candidat. Ce statut donne le droit de s'inscrire au D2E.

Les principaux critères de sélection du comité d'engagement sont :

Motivations du porteur de projet et de l'équipe le cas échéant pour développer un projet entrepreneurial,
Qualité du projet entrepreneurial

Programme pédagogique

Organisation :

L'étudiant-entrepreneur est accompagné par 2 tuteurs (enseignant et praticien), afin de l'accompagner.
Différents entretiens permettent de suivre l'étudiant-entrepreneur et de faire un point sur l'avancement du projet (littéraire national de suivi).
Différentes ressources en ligne et formations sont proposées

Pédagogie :

La pédagogie interactive est inversée en partant du projet de l'étudiant-entrepreneur, afin de l'accompagner dans l'acquisition de compétences et ressources nécessaires, en mixant savoir, savoir-faire et savoir-être.

Un diplôme axé sur l'apprentissage par l'action, avec deux tuteurs pour suivre le projet : un enseignant et un praticien (entrepreneur, chargé de mission de structure d'accompagnement ou de financement).
Les tuteurs font le point en début de processus sur les besoins de compétences et de ressources de l'étudiant pour mener à bien le projet au cours de l'année.

Avantages :

Pour les étudiants en cours d'étude (double inscription), le D2E associé au statut Étudiant-Entrepreneur, permet de

Substituer le projet entrepreneurial au stage ou projet de fin d'étude
Obtenir une césure dans leurs études
Aménager les plannings de charge de cours dans la formation initiale en accord avec l'établissement d'origine
Procéder à une validation d'acquis d'étude du D2E, pour obtenir des ECTS dans la formation initiale en accord avec l'établissement d'origine.

La création d'un réseau actif

Création d'une communauté d'étudiants-entrepreneurs sur le site, notamment grâce à l'espace de coworking du Pépite oZer .
Aide à la mise en réseau, notamment avec les structures d'accompagnement et de financement.

Des ateliers et formations

L'étudiant-entrepreneur a accès à des ateliers et formations dispensés sur le site, dans les établissements ou chez les partenaires (workshops et séminaires Pépite oZer, ateliers Tarmac-Inovallée, formation SATT-Gate 1, programme CCI, ...).

Mise à jour le 11 mai 2016